

LE BANQUET DE BOSTON.

La Réciprocité illimitée, telle que proposée par les libéraux Canadiens et préconisée au banquet des marchands de Boston, donné à l'hôtel Vendôme, le 30 janvier 1891.

Présents : Sir Richard Cartwright, l'honorable A. J. Longley, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse; l'honorable Wilfrid Laurier, chef de l'opposition canadienne; et Goldwin Smith, de Toronto, a envoyé une lettre exprimant le regret de ne pouvoir assister au banquet.

Extrait des discours tels que rapportés par le *Boston Herald*, le *Boston Advertiser* et le *Boston Globe* du 31 janvier 1891.

La Réciprocité illimitée, autrefois le rêve d'un toqué, devenue aujourd'hui le programme principal et absolu des libéraux canadiens.

L'HONORABLE J. W. LONGLEY. — Je crois que Sir Richard Cartwright dira, comme moi, que longtemps avant que le parti libéral du Canada eût été sage d'adopter cette politique comme programme du parti — je veux parler de la réciprocité illimitée — j'avais répandu cette doctrine d'une extrémité du pays à l'autre. J'étais ce que l'on pourrait appeler un toqué en ce qui concerne cette question.

Veillez ne pas oublier que le parti libéral du Canada a adopté la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis comme son programme principal et absolu (applaudissements). A compter de ce jour jusqu'à la fin des prochaines élections générales cette question sera la seule que l'on discutera dans toutes les assemblées et sur tous les hustings du pays.

Je crois fermement que le parti de la réciprocité illimitée remportera la victoire aux prochaines élections générales (applaudissements), et dans ce cas, il se formera un gouvernement ayant pour chefs, M. Laurier et Sir Richard Cartwright, et le premier acte de ce gouvernement sera d'envoyer une députation à Washington.

Le 14 Mars 1888, Sir Richard Cartwright soumit à la Chambre des Communes, la résolution suivante :

« Qu'il est opportun que le gouvernement du Canada adopte les moyens de savoir à quelles conditions on pourrait conclure un arrangement avec les Etats-Unis, dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale illimitée avec eux. »

Conséquences de la réciprocité illimitée pour le commerce. Montréal cessera d'être le centre commercial du Canada, et Boston le deviendra.

LE PRÉSIDENT LANE. — Si cette union commerciale est établie,

commerce. Montréal cessera d'être le centre commercial du Canada, et Boston le deviendra.

LE PRÉSIDENT LANE. — Si cette union commerciale est établie, tout le Canada deviendra autant de vastes territoires ajoutés à notre domaine. En vertu de cette politique, les grandes ressources naturelles du Canada seront mises à la disposition de nos industriels, et les produits de nos manufactures américaines s'écouleront sur les marchés canadiens avec autant d'avantages que sur les nôtres.

SIR RICHARD CARTWRIGHT. — En résumé, monsieur, si ce projet peut être adopté, il signifiera pour vous l'annexion de la moitié d'un continent pour des fins commerciales, et la création d'une nouvelle ligne d'Etats dans le nord-est comprenant une étendue énorme de terres fertiles qui n'est pas cultivée.

Je ne puis dire quels sont ceux d'entre vous qui en retireront le plus d'avantage dans l'avenir. Mais aujourd'hui, je dirai que ceux qui y trouveraient un avantage immédiat seraient, en premier lieu, toute la zone nord des Etats limitrophes du Canada, et, en second lieu, et principalement, le groupe des Etats du nord-est, dont votre bonne ville de Boston peut être appelée à justifier la capitale commerciale. Les avantages de notre position pour obtenir une très grande partie de votre commerce sont considérables. Ainsi que je vous l'ai dit, vous possédez une partie importante de nos richesses minières. Le centre d'un bon nombre de nos routes de trafic est ici. Vous possédez un port naturel d'exportation, surtout en hiver, convenable à de nombreuses parties de notre pays. Nos principales villes, et les centres peuplés du Canada, sont relativement rapprochés de votre ville. En un mot, avec le libre-échange entre les deux pays, vous vous élevez de la position de ville frontière, en un sens, ayant un rayon commercial comparativement restreint, à celle d'entrepôt central ayant le monopole d'un vaste territoire dont le commerce ne peut vous être enlevé par personne.

Taxe Directe Conséquence nécessaire de la Réciprocité illimitée.

Remarques du président Lane au banquet donné à Boston : — Ce serait peu de chose et d'une petite importance pour les Etats-Unis que d'abandonner les \$5,000,000, plus ou moins, que nous percevons à présent en droits douaniers sur ses produits. (Le Canada) le serait une toute autre affaire et d'un caractère beaucoup plus sérieux pour la Puissance du Canada, d'arranger son budget de manière à recevoir en franchise les produits américains manufacturés de toute sorte qui remplacent dans une si large mesure, les importations présentement faites, des autres pays.

Pour faire de ceci un succès financier, la Puissance du Canada a besoin d'un financier d'expérience qui soit en même temps un chef habile. Or, il se trouve un homme qui peut suppléer à ce besoin qu'il a étudié avec le plus grand soin, et sa sagacité comme financier a été éprouvée et reconnue par tout le monde.

M. CHARLTON, M. P., l'un des chefs libéraux disait aux jeunes gens du Club libéral de Toronto, le 5 janvier 1891 : « On a dit que la réciprocité illimitée conduirait à la taxe directe. Eh! bien, ce ne serait pas une calamité fort grande pour notre pays. »

Le *Witness* de Montréal, le 16 janvier 1891, disait : « Le problème de la taxe directe est soumis au pays, et les libéraux feront aussi bien d'en prendre leur parti, et de faire face à la situation. Ils ont peu gagné avec le double jeu qu'ils ont pratiqué. Un temps précieux a été perdu en remettant à plus tard cette question et d'autres aussi importantes sur lesquelles il faudra forcément se déclarer lors de la lutte. »

La Réciprocité illimitée signifie l'absorption du parlement canadien par le Congrès, et le tarif différentiel en faveur des Etats-Unis contre l'Angleterre.

M. Wiman a fait sortir une circulaire datée de 314, Broadway, New York, février 1891, dans laquelle il dit : « Un des résultats du succès du mouvement en faveur de relations plus étroites (entre les deux pays) serait la libre admission des produits américains dans la moitié du continent, l'exemption de droits par une colonie britannique, laquelle exigerait en même temps des droits sur les produits expédiés en Angleterre. Il serait difficile de trouver une démarche plus tranchée que celle-là, sous la forme d'une indépendance fiscale. On conçoit, en conséquence, que la lutte est d'une grande importance dans l'intérêt du peuple américain; car, de sa réussite dépendent les relations futures entre les deux pays, possiblement pour l'espace d'un demi-siècle. »

Le *Chronicle* de Halifax du 7 février, publie : « Ce que les libéraux appuient est ceci; que tout ce qui est produit naturel ou manufacturé dans le Canada sera admis en franchise dans les Etats-Unis; que tout ce qui est produit naturel ou manufacturé aux Etats-Unis sera admis exempt de droits dans la Puissance du Canada, et que chacun des deux pays restera parfaitement libre d'adopter tel tarif qu'il lui plaira dans ses relations avec le reste du monde. »

L'hon. W. Laurier fait observer dans son manifeste aux électeurs du Canada : « que l'assertion que la réciprocité illimitée signifie le tarif différentiel contre l'Angleterre, implique la proposition que le tarif canadien devrait être assimilé à celui des Etats-Unis. Je nie cette proposition : la réciprocité peut s'obtenir soit par une assimilation de tarifs soit en conservant le propre tarif de chacun des deux pays. »

Le *New York Tribune* du 10 février 1891, répond :

Erreurs canadiennes.

Il est bien permis aux Canadiens de partis opposés d'exprimer leurs désirs d'une manière anxieuse et dans la forme la plus populaire, mais le *Chronicle* de Halifax avance des faits qui demandent une prompte réfutation.

Il parle en faveur de la réciprocité illimitée et absolue entre le Canada et les Etats-Unis, en vertu de laquelle chaque pays aurait la liberté d'adopter le tarif qu'il préférerait, et il met ceci de l'avant comme étant la ligne de conduite délibérément adoptée par un parti dans la présente lutte. Si ceci est vrai, ce parti de Canadiens ressemble fortement au bébé qui pleure et se lamente pour avoir la lune, et rage parce que la lune ne se jette pas dans ses bras. Les Canadiens n'ont pas le droit d'ouvrir toutes leurs barrières lorsque nous fermons toutes les nôtres. S'il y a quelqu'un d'assez naïf pour supposer que les Américains nourriront un tel projet, celui-là n'est pas de son pays. Car ceci voudrait simplement dire : Les Etats-Unis pourraient imposer tels droits qui leur plairaient sur les importations étrangères, mais tout produit pourrait venir exempt de droits à travers les frontières canadiennes, si le gouvernement du Dominion jugeait à propos d'admettre tels droits.

projet, celui-là n'est pas de son pays. Car ceci voudrait simplement dire : Les Etats-Unis pourraient imposer tels droits qui leur plairaient sur les importations étrangères, mais tout produit pourrait venir exempt de droits à travers les frontières canadiennes, si le gouvernement du Dominion jugeait à propos d'admettre tels droits.

projet, celui-là n'est pas de son pays. Car ceci voudrait simplement dire : Les Etats-Unis pourraient imposer tels droits qui leur plairaient sur les importations étrangères, mais tout produit pourrait venir exempt de droits à travers les frontières canadiennes, si le gouvernement du Dominion jugeait à propos d'admettre tels droits.

Ce qui peut être accepté par tous les partis que la chose concerne, comme étant la base d'un concordat commercial entre les Etats et le Canada, c'est que le peuple des Etats décidera à quelles conditions les marchandises de l'Europe seront importées dans ce pays (E. U.) Il peut y avoir des différences d'opinion touchant l'admission de tel ou tel produit d'industrie canadienne en échange, pour des facilités équivalentes de l'autre côté. Mais personne pour un seul moment ne supportera la proposition qui aurait pour effet d'enlever aux industries des Etats-Unis le pouvoir de se défendre elles-mêmes contre les importations des marchandises des pays autres que le Dominion.

Partant de ce fait comme d'une base de tout raisonnement intelligent, les Canadiens peuvent considérer avec quelque profit ce qui est bien pour leur avantage de faire ou de proposer, assurés que les américains sont prêts à le rencontrer avec un esprit de concession mutuelle. Mais rien ne pourra jamais induire ce pays (E. U.) à sacrifier et à abandonner l'indépendance industrielle qui est ici la source d'une prospérité que le reste du monde n'a jamais atteinte. Si les Canadiens désiraient partager cette prospérité, ce serait à la condition qu'ils partageraient aussi avec nous dans une large mesure l'indépendance industrielle des autres pays.

La réciprocité illimitée signifie la conquête du Canada et l'annexion.

LE PRÉSIDENT LANE, au banquet de Boston : « Nos amis du parti libéral, Fielding et Longley, de la Nouvelle-Ecosse; Davie, de l'île du Prince-Edouard; Mercier et Lanier, de Québec; Cartwright, d'Ontario, et nombre d'autres ont les yeux fixés sur nous, peuple des Etats-Unis, attendant le signal qui décidera pour eux de la conquête du pouvoir. Pouvons-nous leur faire défaut ? »

L'EX GOUVERNEUR BULLOCK dit : « Dans son sens le plus étendu, la réciprocité est l'échange des produits naturels et manufacturiers, entre les populations de différentes nations, à des conditions qui leur sont réciproquement avantageuses; mais tant que les lignes de démarcation existant entre les nations n'auront pas été effacées, et que la grande famille humaine n'en formera pas pour ainsi dire qu'une seule, chaque gouvernement devra veiller attentivement à la garde et à la protection des intérêts de sa propre population. »

JE SUIS EN FAVEUR DU MONOYAGE LIBRE, pourvu que l'effigie de notre souveraineté une soit frappée sur toute pièce d'argent de la valeur d'une piastre.

Parlant des difficultés relatives aux pêcheries, l'hon. M. LONGLEY dit : « Il existe diverses manières de régler ces difficultés. D'après certains Américains la solution la plus facile serait l'absorption du Canada par les Etats-Unis. (Rires.) Permettez-moi de vous dire, en toute franchise et bienveillance qu'il vaut mieux pour le moment ne pas discuter ce côté de la question. Il existe présentement un profond sentiment d'orgueil national parmi la jeunesse canadienne. Sachez bien que si leurs intérêts poussaient les jeunes gens vers l'union politique avec les Etats-Unis, ils seraient assez habiles pour s'en apercevoir. Ni conseils, ni insinuations, ni pression ne leur feront adopter cette conclusion. »

« Mettons de côté la question politique dans cette discussion. »

Qu'est-ce que le Canada ?

Telle a été la question que s'est posé l'hon. M. Longley en terminant le discours qu'il a prononcé au banquet : « Qu'est-ce que le Canada ? Le Canada a des lignes de chemins de fer transcontinentales; il possède des villes prospères, une constitution politique bien assise sur les bases du principe fédéral; il a l'instruction libre; et les richesses de ses forêts, de son sol, de ses mines et de ses pêcheries sont immenses. Ses développements sont aussi rapides que ceux de n'importe quelle nation du monde. Il respire l'air pur de la civilisation de l'Amérique du Nord. Dans deux générations, la population du Canada sera de 20,000,000 d'habitants. Nos petits enfants vivront assez longtemps, pour le voir dépasser les nations de l'Europe, en richesses, civilisation et raffinement. »

L'Angleterre ou l'Amérique La mère-patrie a les yeux grands ouverts sur nous.

M. C. E. Howard Vincent, le député de Sheffield au parlement a publié une lettre dans le *Times* de Londres, qui a été télégraphiée à la presse d'Amérique, dans laquelle il dit : — « Nous n'avons rien à faire avec les partis politiques du Canada, mais nous savons que la question posée en Canada c'est l'Angleterre ou les Etats-Unis. »

Les commerçants libre-échangistes Anglais dénoncent la réciprocité illimitée au Canada.

Après avoir cité le passage ci-dessus d'une lettre de M. Vincent, le correspondant de Londres ajoute : « Telles sont les vues généralement exprimées par des hommes politiques et d'autres de la ville de Londres, plus particulièrement parmi ceux qui ont visité le Canada et les Etats-Unis, et qui partent en état d'appuyer leurs opinions par une expérience pratique. M. Howard Vincent, Sir George Baden Powell, M. Staveley Hill, M. P., et d'autres appartiennent à cette catégorie, et leurs idées sont hautement préconisées aujourd'hui, par les hommes d'Etat, les hommes politiques et d'autres en vue de la prochaine lutte électorale. La campagne continue d'attirer un surcroît d'intérêt et les sympathies de toutes les classes paraissent incliner de plus en plus en faveur des Conservateurs. »

L'argument du sucre.

Les chefs du parti libéral suent sang et eau pour montrer que les personnes qui se servent de sucre dans ce pays sont soumises à une taxe exorbitante. « Si nous avions le libre-échange avec les Etats-Unis, ajoutent-ils, le prix du sucre servi sur leur table serait

Les chefs du parti libéral suent sang et eau pour montrer que les personnes qui se servent de sucre dans ce pays sont soumises à une taxe exorbitante. « Si nous avions le libre-échange avec les Etats-Unis, ajoutent-ils, le prix du sucre servi sur leur table serait

Examinez s'il y a du vrai ou non dans cette assertion.

Nous tenons de la plus haute autorité que les prix du sucre granulé, à New-York et à Montréal, étaient cotés hier comme suit :

6 cents et demi comptant à New-York.
6 cents et demi moins 2½ pour cent à Montréal.

Cela signifie une différence de 16 cents et quart par cent livres en faveur du prix de Montréal pour le sucre granulé, dans le commerce des épiceries en gros.

Pourquoi le prix du sucre à Montréal est-il inférieur à celui de New-York ? Parce qu'il existe une étroite concurrence entre les raffineries canadiennes. On a voulu insinuer qu'il y avait une coalition formée dans le commerce qui a pour objet le raffinage du sucre en Canada. Mais, comme beaucoup d'autres insinuations émanant de nos amis les Grits, celle-ci n'a aucun fondement.

Ni M. Hyman, ni aucun de ses amis n'oseront monter sur une plate-forme publique dans cette ville et affirmer qu'il existe une coalition entre les raffineurs de sucre. Cette assertion serait immédiatement contredite. Mais aux Etats-Unis, le commerce du sucre est sous le contrôle d'un syndicat gigantesque, ayant un capital actif de 30 millions de piastres. Si nous avions le libre-échange et si nous devions acheter nos sucres de ce syndicat dont les quartiers généraux sont à New-York, combien de temps pourrions-nous les obtenir au prix que nous les achetons aujourd'hui, grâce à la concurrence ?

A présent, cinquante pour cent de notre sucre vient de la France et de l'Allemagne, le reste, des Barbades et de Porto Rico. Chaque livre de ce sucre est apportée par nos propres vaisseaux naviguant sous le pavillon anglais, transportée sur nos propres chemins de fer et dirigée vers nos propres raffineries. Là, elle est soumise aux procédés du raffinage et expédiée de nouveau par chemin de fer dans toutes les parties du pays. Il y a de grandes raffineries à l'œuvre, employant environ quinze cents ouvriers. Si nous y ajoutons le nombre d'hommes employés en dehors des raffineries pour le maniement du sucre tant brut que raffiné, nous trouvons que plus de 2000 hommes sont engagés dans le commerce du sucre en Canada. Nous maintenons que c'est là un fruit direct de la P. N.

Sous le présent tarif, le commerce du sucre fournit de l'emploi à un nombre considérable de personnes pendant que nous avons notre sucre à meilleur marché que le peuple des Etats-Unis obligé d'acheter le sien à un syndicat puissamment riche. Supposé que le Tarif Canadien soit adopté non-seulement, nos raffineries seront fermées et ces 2000 hommes renvoyés, mais encore nous serons probablement bientôt à la merci du syndicat américain. Cette riche organisation n'hésitera pas à dépenser des millions pour atteindre ce but et écraser notre industrie sucrière uniquement dans le désir de contrôler le commerce du Canada. Et ce qui est probable et vraisemblable par rapport au commerce de sucre sera également applicable aux autres branches de notre industrie manufacturière.

Ouvriers de Londres, si vous désirez voir vos camarades des raffineries de sucre renvoyés de cette manière, vous voterez pour la politique préconisée par M. Hyman. Si vous voulez au contraire voir le commerce maintenu dans son présent état stable et solide, si vous voulez une concurrence active qui vous donne des sucres à des prix plus bas que ceux qui prévalent aux Etats-Unis, vous voterez pour le gouvernement représenté par l'honorable M. Carling. Lequel voulez-vous choisir ?

(LA PRESSE LIBRE DE LONDRES.)